

Rapport Formation

2022

Données statistiques au 31/12/2021

RAPPORT 2022 SUR LA FORMATION DISPENSÉE EN 2021

1. FINANCEMENT PAR LES ENTREPRISES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	Page 6
2. DISPOSITIFS DE FORMATION	Page 7
2.1 Plan de développement des compétences	
2.2 Autres dispositifs : VAE, bilan de compétences, CPF de transition	
3. ALTERNANCE ET VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE	Page 11
3.1 Contrats d'apprentissage	
3.2 Contrats de professionnalisation	
3.3 VIE	
ANNEXE : Liste des métiers-repères	Page 15

Fin 2021, les banques adhérentes à l'AFB emploient **183 800 salariés**, en CDI ou CDD (hors alternants).

	Banques (%)	Effectifs (nombre)	Effectifs (%)
Moins de 50 salariés	31%	1 000	0%
50 à 249 salariés	28%	5 500	3%
250 à 999 salariés	26%	20 500	11%
1000 salariés et plus	14%	156 800	85%
Ensemble	100%	183 800	100%

Le présent Rapport Formation est établi à partir de l'enquête annuelle de l'AFB, dont le taux de réponse est proche de 88 %.

Les statistiques portant sur le Compte Personnel Formation (CPF) ne sont plus disponibles en raison du transfert de l'instruction des dossiers vers la Caisse des dépôts et Consignations depuis le 1er décembre 2019.

Le rapport porte sur la période 2015-2021. Les ratios par tranche d'effectifs sont à interpréter avec précaution compte-tenu de la variabilité des répondants par taille d'entreprise d'une année sur l'autre.

Concernant l'alternance, les ratios sont calculés à partir de l'enquête de l'AFB, et complétés par les statistiques de l'opérateur de compétences ATLAS.

Dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, le plan de développement des compétences a vu un changement dans son financement : seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent faire financer leurs besoins en formation par leur OPCO.

Éléments de méthodologie de l'enquête AFB

Périmètre étudié pour le plan de développement des compétences : effectif inscrit (rémunéré ou non rémunéré), sous contrat de travail à durée indéterminée (CDI) ou à durée déterminée (CDD), à temps plein ou à temps partiel. Les alternants ne sont pas comptabilisés dans les effectifs formés au titre de la formation professionnelle continue.

Sont exclus du rapport : les auxiliaires de vacances, les intérimaires.

Dans l'ensemble du document, le terme « Techniciens » désigne l'ensemble du personnel dont le niveau de classification se situe entre A et G ; le terme « Cadres » comprend les salariés dont le niveau de classification est compris entre H et K ainsi que les cadres « Hors Classe ».

Chiffres clés de l'année 2021

EFFORT FINANCIER

4,3 % de la masse salariale

485 millions d'euros consacrés à la formation

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

4,45 millions d'heures de formation

Dont 2 millions pour le réglementaire

24 heures de formation en moyenne par an par salarié

99 % de salariés formés dont :

- 93 % au réglementaire/obligatoire
- 56% sur des Parcours métiers
- 48 % à la conformité/risques

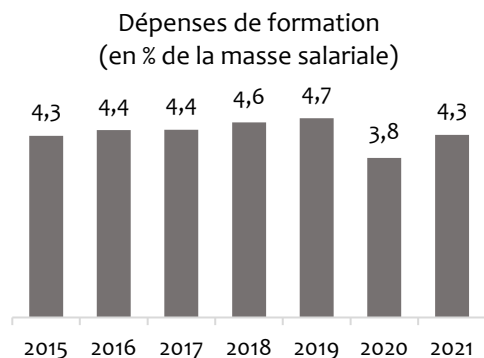
ALTERNANCE

6 800 nouveaux contrats signés dont 90 % en apprentissage

8 900 contrats en cours au 31 décembre dont 91% en apprentissage

1. PARTICIPATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans un contexte encore marqué par la crise sanitaire, les banques ont montré leur attachement à une politique dynamique de formation de leurs salariés face aux évolutions du secteur.

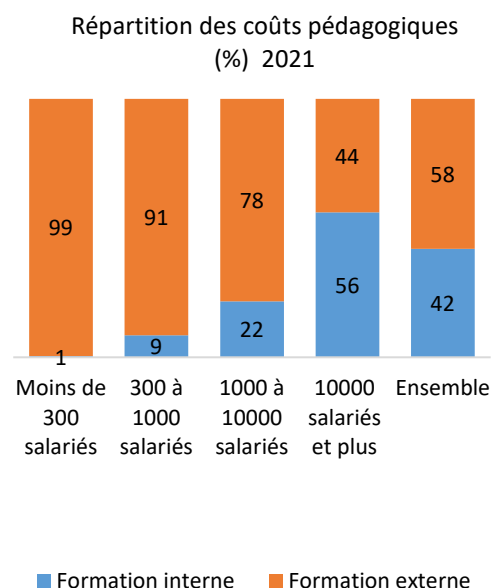
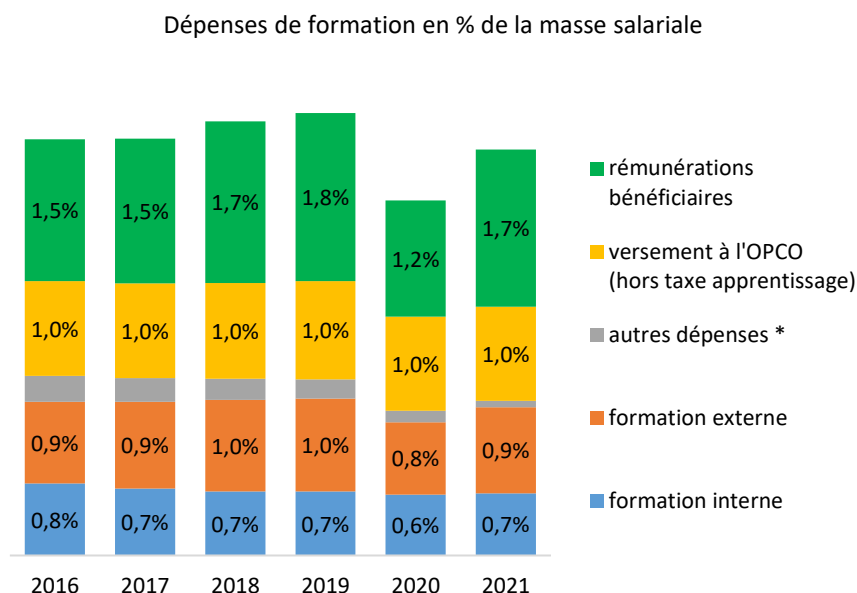


En 2021, elles ont consacré environ 485 millions d'euros au budget de la formation professionnelle (versement à l'OPCO et maintien de la rémunération des bénéficiaires compris). Ainsi, l'effort financier représente 4,3 % de leur masse salariale, en regard d'un taux moyen de 4,5 % sur la période 2015-2019.

Le déploiement de la digitalisation des formations, qui s'est accéléré en 2020 du fait de la crise sanitaire, a permis de maintenir un effort conséquent d'actions de formation pour les collaborateurs.

Les formations internes restent principalement déployées dans les structures de taille importante tandis que les banques de taille inférieure à 1 000 salariés ont davantage recours à la formation externe.

Au global au niveau de la branche, plus de la moitié des coûts pédagogiques est imputable aux actions de formations externes, qui représentent près de 1 % de la masse salariale. Le maintien de la rémunération des salariés pendant leur formation constitue également un poste important du budget formation des entreprises (1,7 % de la masse salariale en 2021).



*dépenses d'investissement conception pédagogique, transport, restauration, hébergement

2. DISPOSITIFS DE FORMATION

2.1 PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Les banques veillent à maintenir l'employabilité de leurs salariés. :

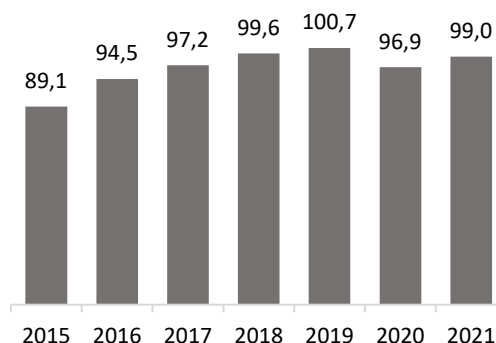
En 2021, près de 4,5 millions d'heures de formation ont été dispensées à l'ensemble des collaborateurs des banques, soit 1 million de plus qu'en 2020.

Les « Parcours métiers », qui sont notamment proposés dans le cadre d'une mobilité interne, ont été dispensés à 56 % des salariés formés, versus 45 % en 2019.

On constate également l'engagement des banques à développer les formations Soft skills (management, comportemental), qui sont des enjeux importants dans l'entreprise.

Le réglementaire représente toujours un volume d'heures conséquent (2 millions d'heures) et s'adresse à plus de 9 salariés sur 10. Près d'1 collaborateur sur 2 a suivi également une formation dans le domaine de la conformité/risques.

Part des salariés formés * (%)

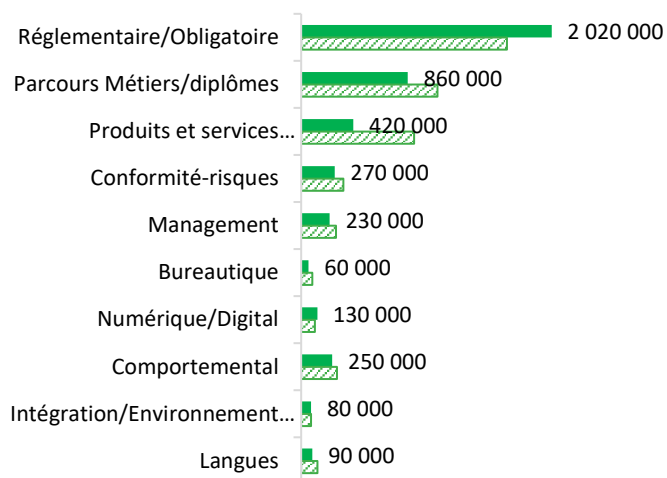


* nombre de salariés ayant suivi une formation durant l'année rapporté à l'effectif au 31 décembre. Le pourcentage peut être supérieur à 100 % en raison des départs intervenus dans l'année.

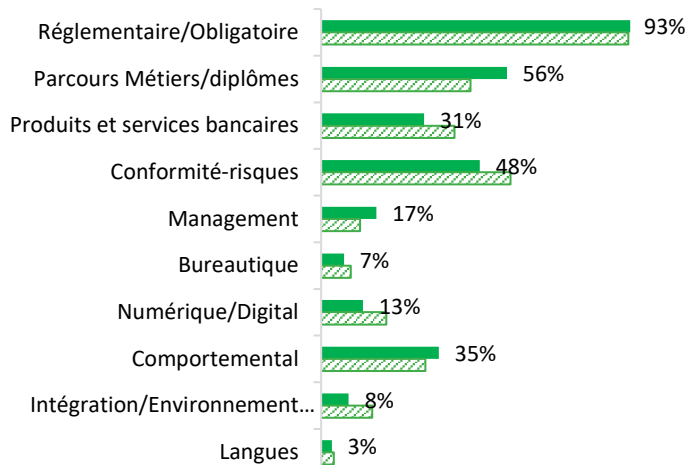
Formation par thème

Comparaison 2019-2021 (les chiffres indiqués correspondent à l'année 2021)

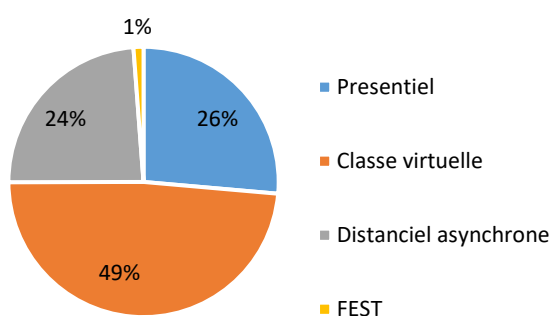
Volume total d'heures de formation par thème



Part des salariés formés par thème



Répartition des heures selon la méthode pédagogique de l'action de formation (%) - 2021



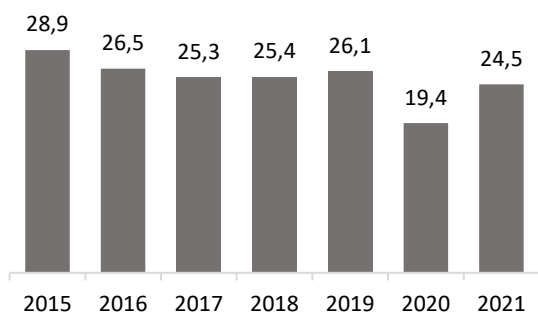
Nb : calcul à partir d'un échantillon de répondants correspondant à 78% des heures dispensées

La digitalisation des formations permet de proposer des méthodes pédagogiques variées avec notamment le développement des « classes virtuelles », une alternative intéressante aux sessions en présentiel physique. 3/4 des heures de formation sont ainsi dispensées en présentiel, qu'elles soient physiques ou virtuelles.

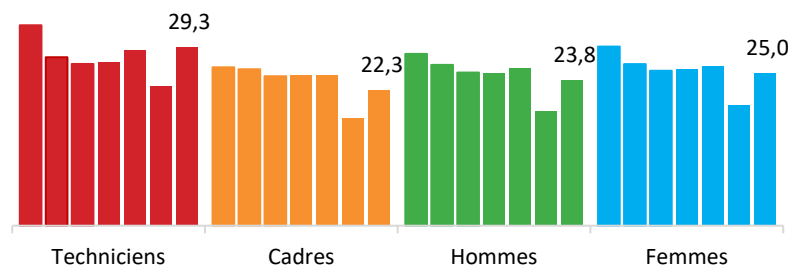
Le distanciel asynchrone, correspondant à la mise à disposition de ressources en e-learning, couvre moins d'1/4 du total des heures.

La formation en situation de travail (environ 1% du total des heures) concerne majoritairement les formations « Parcours métier » (59 % des heures), et dans une moindre mesure le réglementaire (18 % des heures).

Nombre moyen d'heures de formation



Nombre moyen d'heures de formation selon le genre et la catégorie professionnelle (%) - 2015 à 2021

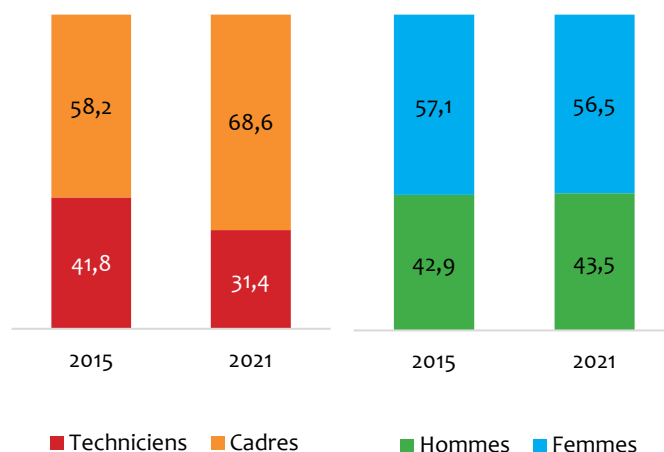


Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire durant laquelle le déploiement des actions de formation avait été fortement impacté, les salariés ont suivi en 2021 en moyenne 24,5 heures de formation, soit 5 heures de plus que l'année précédente.

La quasi-totalité des salariés bénéficie au moins d'une action de formation dans l'année. Ainsi, le profil des formés suit l'évolution de la répartition des effectifs.

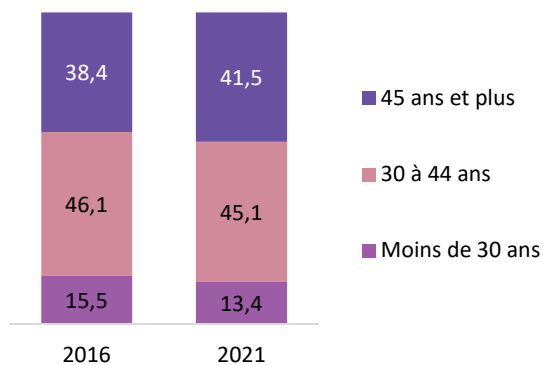
En 2021, près de 69 % des bénéficiaires de formation étaient cadres, soit 10 points de plus depuis 2015.

Près de 57 % des formés sont des femmes, un ratio assez stable.

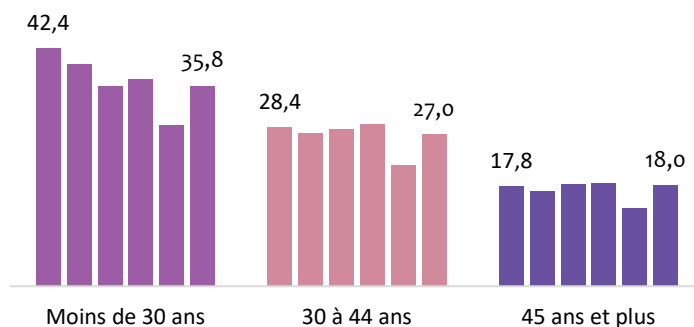


Les salariés âgés de moins de 30 ans représentent plus de 13 % des formés, soit un poids légèrement supérieur à leur poids dans les effectifs (12 %) et bénéficient d'un volume conséquent de formation, avec en moyenne près de 36 heures dispensées au cours de l'année 2021.

Répartition des salariés formés selon l'âge (%)



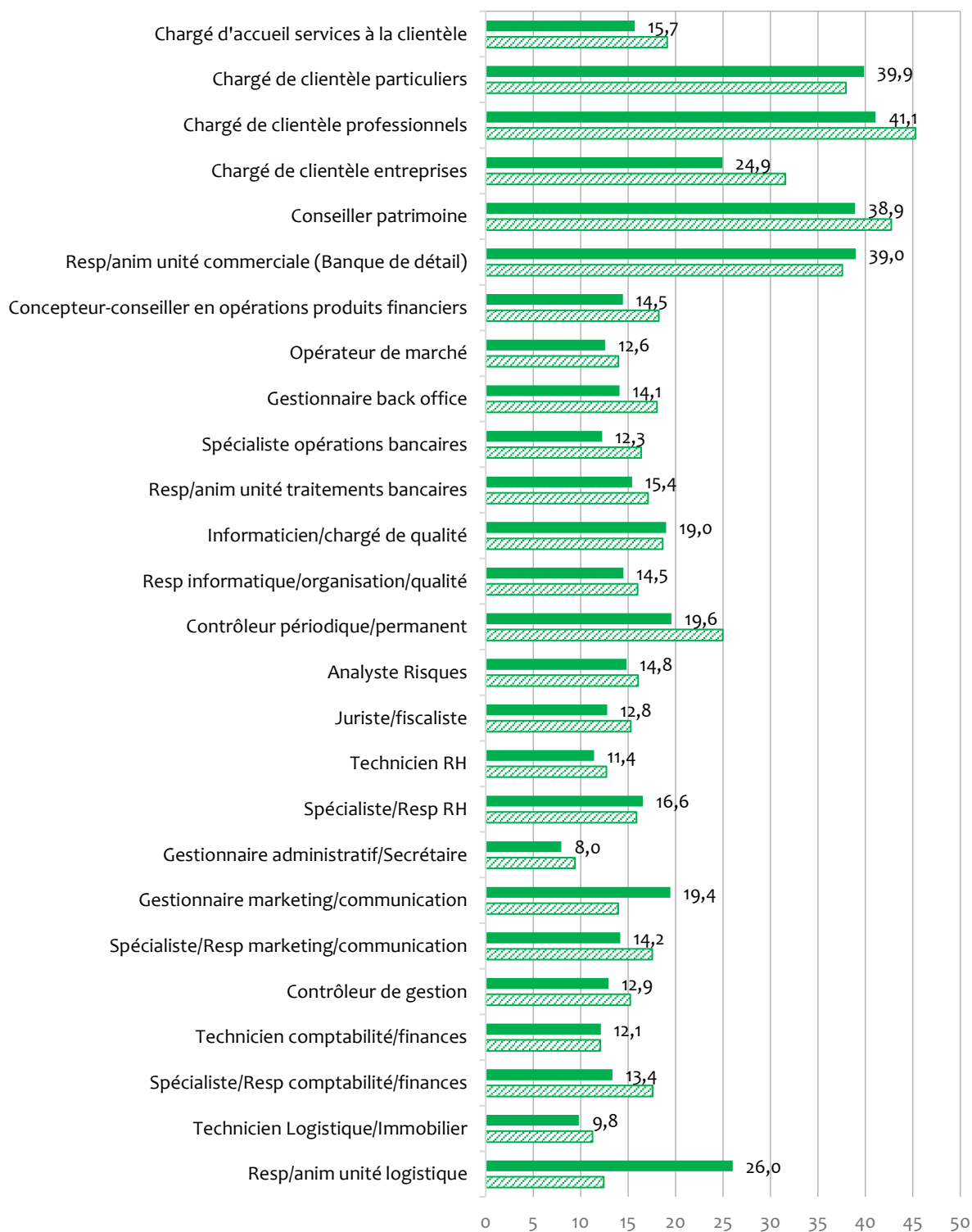
Nombre moyen d'heures de formation selon l'âge 2016 à 2021



En 2021, les collaborateurs, quel que soit leur métier-repère, ont bénéficié de nouveau d'un volume d'heures moyen de formation conséquent. Par exemple, les métiers de la relation client (chargé d'accueil, chargé de clientèle particulier/professionnel/entreprise, conseiller patrimoine) ont suivi en moyenne près de 35 heures de formation (versus 28 heures en 2020 et 36 heures en 2019).

Nombre moyen d'heures de formation par bénéficiaire selon le métier-repère

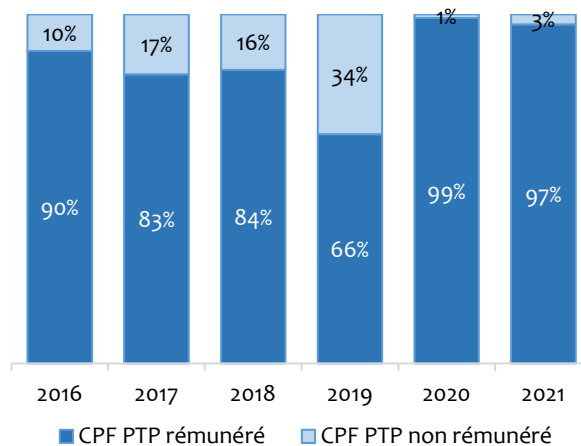
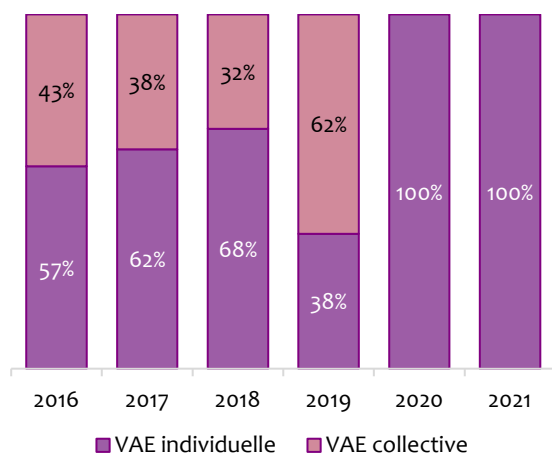
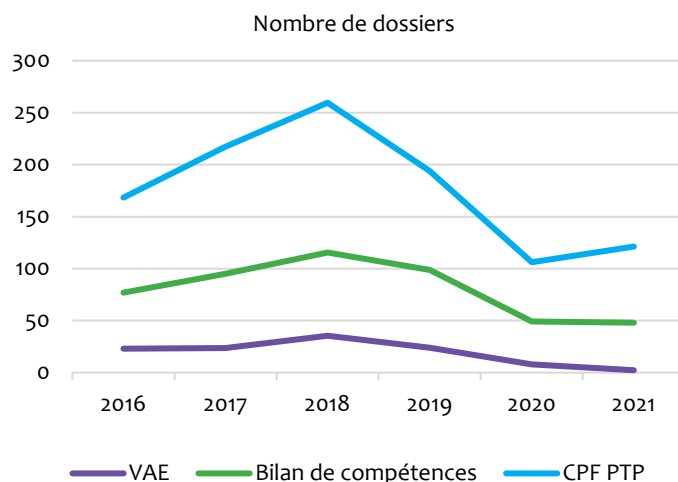
Comparaison 2019-2021 (les chiffres indiqués correspondent à l'année 2021)



2.2 AUTRES DISPOSITIFS

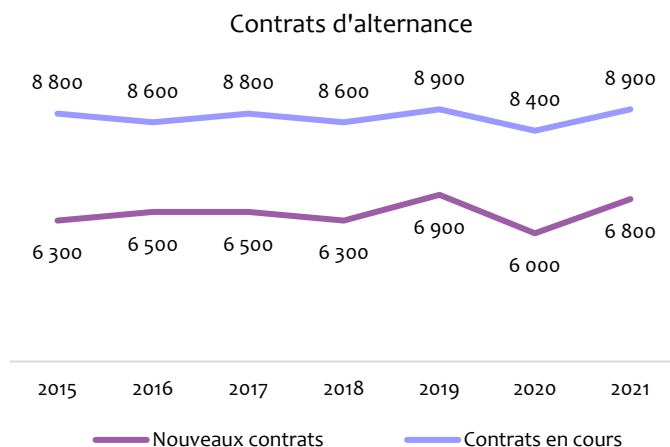
Suite à la réforme de la formation professionnelle, le CIF (Congé individuel de Formation) est devenu le CPF PTP (Compte Personnel Formation Projet de Transition Professionnelle) à compter du 1^{er} janvier 2019. Il permet aux salariés de s'absenter de leur poste et de suivre une formation certifiante dans le cadre d'une évolution professionnelle. La mise en œuvre de ce dispositif a été freinée par le contexte de crise sanitaire en 2020. Une légère remontée du nombre de demandes a été constatée en 2021.

Les autres dispositifs de formation, tels que la Validation des Acquis de l'Expérience et les Bilans de compétences, n'ont pas montré de signe de reprise, et restent globalement faiblement utilisés.



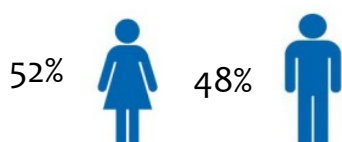
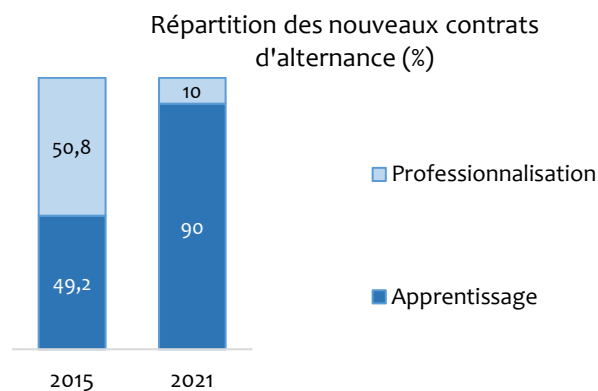
3. ALTERNANCE

Après une année 2020 marquée par la crise et où les besoins en compétences ont été moins nombreux, offrant un volume un peu réduit d'opportunités de contrats en alternance, l'année 2021 retrouve une dynamique importante avec près de 9 000 alternants présents dans les banques en fin d'année, dont 6 800 correspondent à des nouveaux contrats engagés dans l'année.



6 800 NOUVEAUX CONTRATS

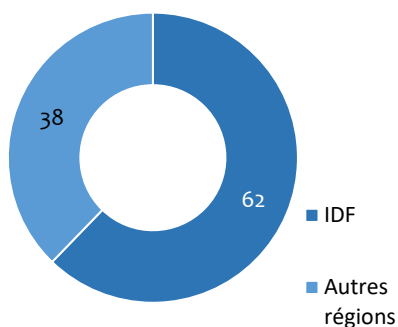
Suite aux changements instaurés par la loi du 5 septembre 2018, les contrats d'alternance se font désormais essentiellement en apprentissage. En 2021, ils représentaient 90% des nouveaux contrats signés versus 49 % en 2015.



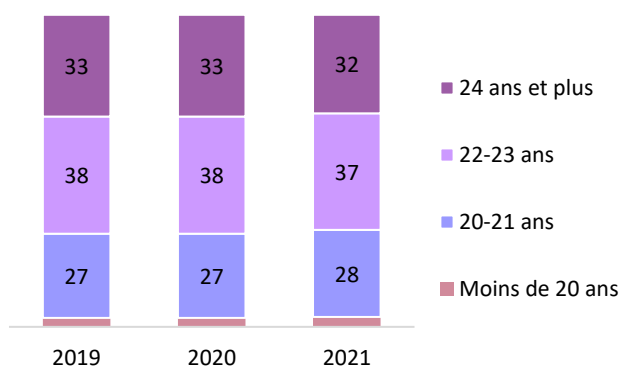
Plus d'1 nouvel alternant sur 2 est une femme.

Le développement de cette modalité pédagogique dans l'enseignement supérieur depuis quelques années se traduit par une part importante de jeunes âgés d'au moins 22 ans (en moyenne 7 sur 10).

Répartition des nouveaux entrants par région (%) - 2021

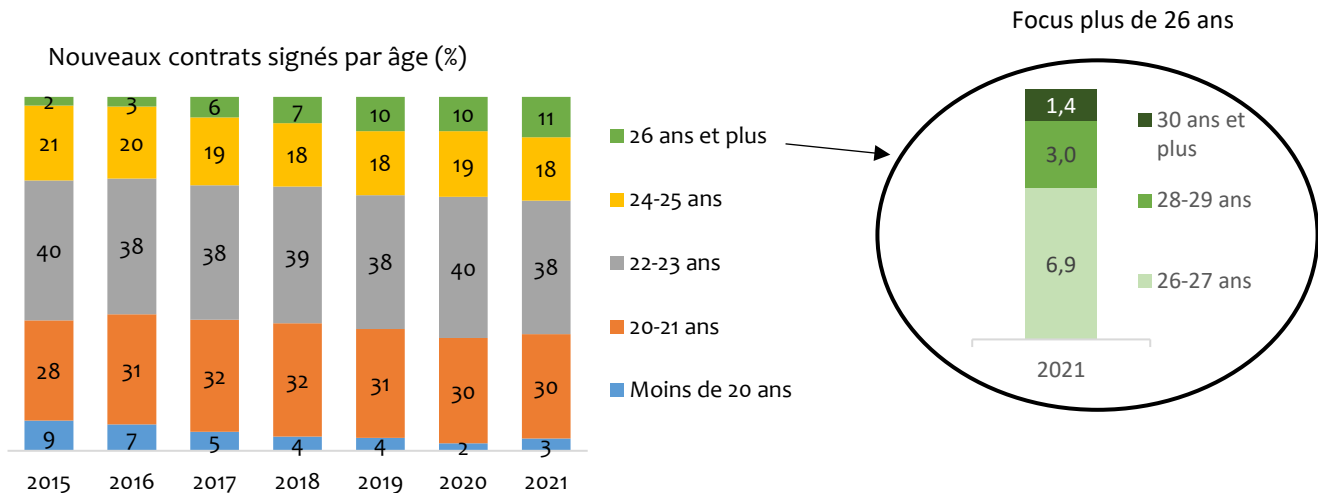


Structure par âge (%)



3.1 CONTRATS D'APPRENTISSAGE

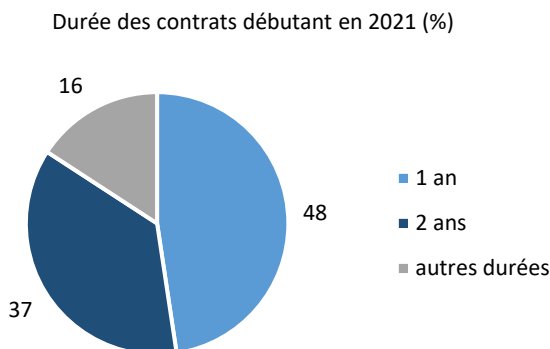
6 150 NOUVEAUX CONTRATS EN 2021



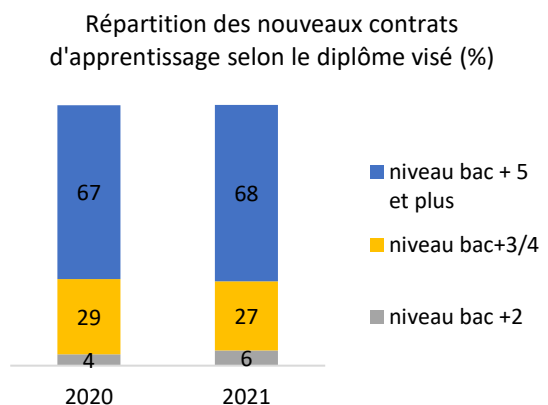
2/3 des apprentis ayant débuté un contrat en 2021 sont âgés d'au moins 22 ans, ratio en augmentation depuis 2015 avec notamment un poids plus important des apprentis âgés de 26 ans et plus. Ainsi, l'âge moyen au début du contrat est en hausse à 22,8 ans versus 22,1 ans en 2015.

Près d'1 nouveau contrat sur 2 est prévu pour une durée d'environ un an ; 37 % s'exerceront sur 2 ans.

Plus des 2/3 des apprentis préparent un diplôme à bac +5 ou plus, dont la moitié est accueillie en entreprise pour suivre leur formation durant deux ans.



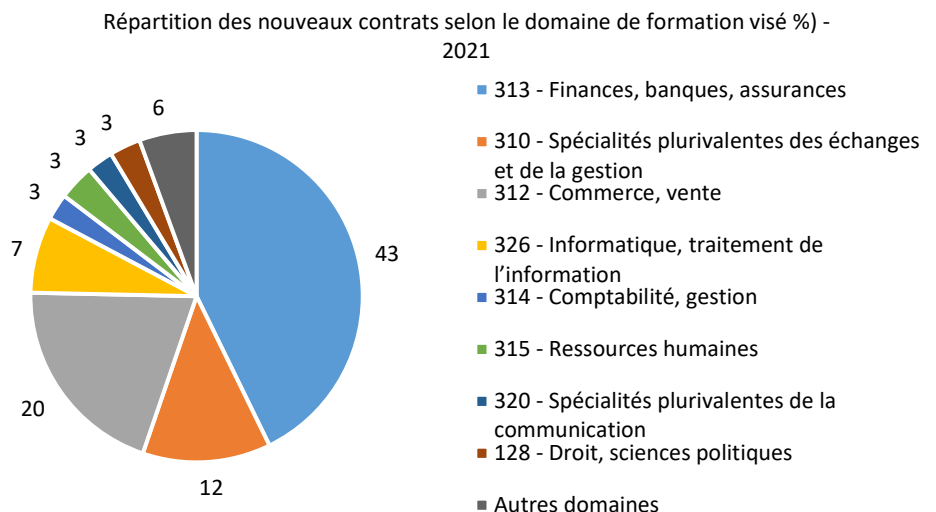
source : ATLAS



source : ATLAS

Plus de 8 apprentis sur 10 préparent un diplôme dans notre « cœur de métier » : Finances, banques, assurances (43 %), ou dans un domaine de formation stratégique - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (12 %), Commerce (20 %), Informatique (7 %).

Au sein des formations cœur de métier, 38 % préparent un diplôme de niveau bac +3/4, majoritairement la licence de chargé de clientèle particuliers, et 56 % un bac +5.



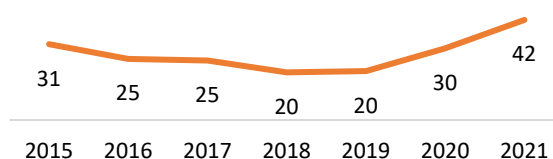
source : ATLAS

Les données recueillies par notre enquête ne permettent pas de mesurer dans sa globalité l'insertion des apprentis à la fin de leur contrat. La poursuite des études et l'embauche dans une autre entreprise que celle qui les a accueillis durant leur formation ne sont pas identifiables.

Sur la base des contrats qui se sont achevés en 2021 et des embauches intervenues dans l'entreprise d'accueil, le taux de transformation des contrats d'apprentissage s'élève à 42 % en 2021, un ratio en nette progression depuis 2019, où il avait atteint un point bas.

Au total, compte-tenu des fins de contrats et de l'arrivée des nouveaux apprentis au cours de l'année, ce sont 8 100 jeunes qui sont accueillis dans les banques à fin 2021.

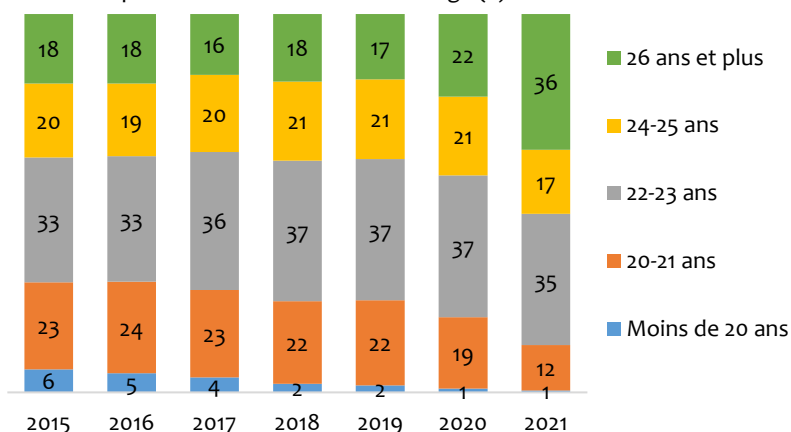
Taux de transformation dans l'entreprise d'accueil (%)



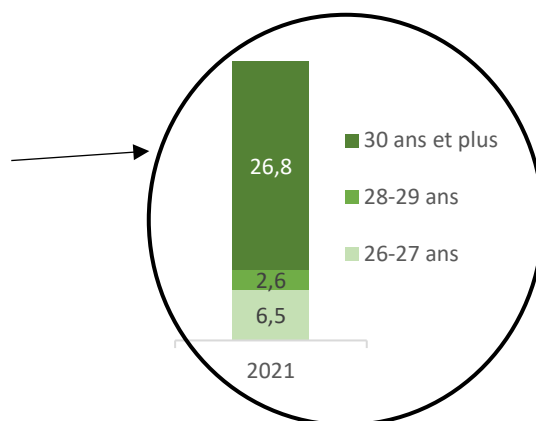
3.2 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

650 NOUVEAUX CONTRATS EN 2021

Répartition des salariés ayant signé un contrat de professionnalisation selon leur âge (%)



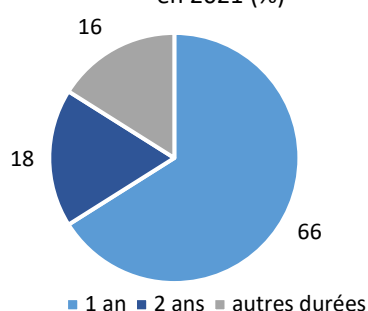
Focus plus de 26 ans



La loi du 5 septembre 2018 a entraîné un basculement au sein des contrats d'alternance à partir de 2020, avec une diminution sensible du volume des contrats de professionnalisation au profit des contrats d'apprentissage pour les jeunes de moins de 26 ans. Ainsi, plus d'un tiers des salariés en contrat de professionnalisation ayant débuté leur formation en 2021 était âgé d'au moins 26 ans, avec un âge moyen au début du contrat en hausse à 26,5 ans versus 23,5 ans en 2015.

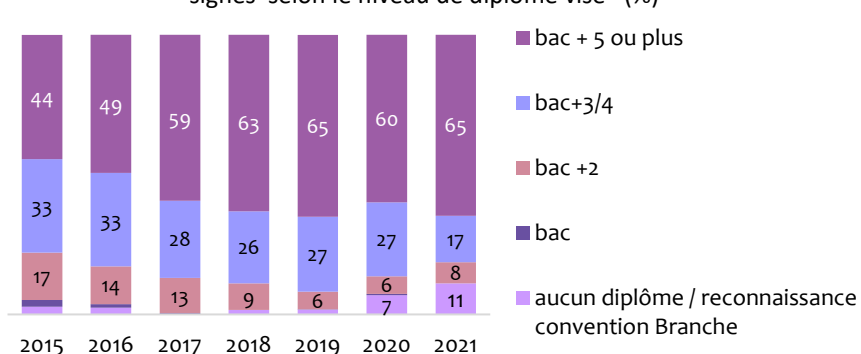
3/4 des contrats débutés en 2021 sont établis pour une durée d'un an ; moins d'1 sur 5 se fera sur 2 ans. Les 2/3 des salariés en contrats de professionnalisation visent un diplôme de niveau bac +5 ou plus, ratio globalement stable depuis 2018.

Durée des contrats débutant en 2021 (%)



source : ATLAS

Répartition des contrats de professionnalisation signés selon le niveau de diplôme visé (%)

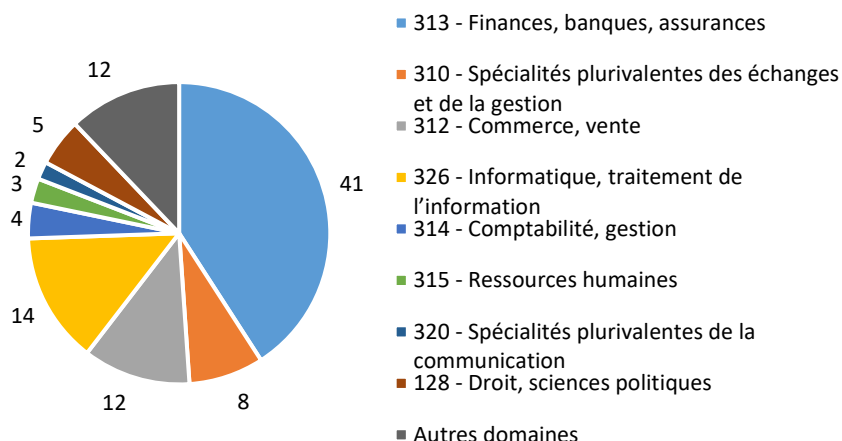


source : ATLAS

3/4 des contrats visent un diplôme dans notre « cœur de métier » Finances, banques, assurances (41 %), ou dans un domaine stratégique -Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (8 %), Commerce (12 %), Informatique (14 %).

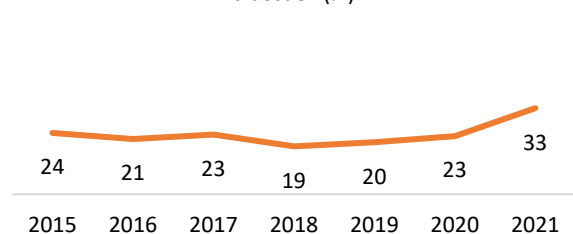
Au sein des formations en « Finance, banques, assurances », 45 % préparent un diplôme de niveau bac +5, et 22 % de niveau bac +3/4.

Nouveaux contrats selon le domaine de formation visé (%) - 2021



source : ATLAS

Taux de transformation dans l'entreprise d'accueil (%)



Sur la base des contrats qui se sont achevés en 2021 et des embauches intervenues dans l'entreprise d'accueil, le taux de transformation des contrats de professionnalisation s'élève à 33 % en 2021, en hausse depuis 2019. Cette mesure est imparfaite car elle ne permet pas d'isoler les poursuites d'études et les embauches dans une entreprise autre que celle où le contrat a été effectué.

Au total, compte tenu des fins de contrats et de l'arrivée dans l'année des nouveaux salariés en contrats de professionnalisation, ce sont 8 100 jeunes qui sont accueillis dans les banques à fin 2021.

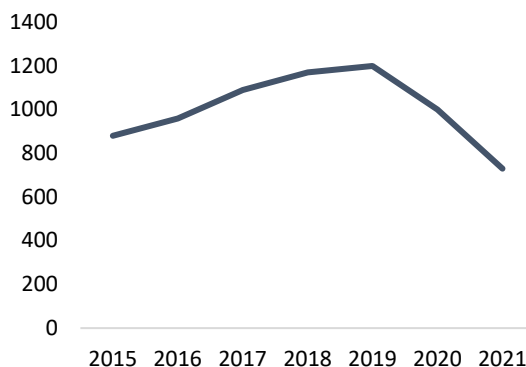
3.3 VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE

Chaque année, des jeunes âgés de moins de 28 ans bénéficient d'une mission professionnelle à l'étranger proposée par les banques françaises.

Après avoir atteint un pic en 2019, le nombre de Volontariat International en Entreprise s'est sensiblement réduit depuis la crise sanitaire.

En 2021, près de 750 jeunes effectuaient une mission à l'étranger.

Effectif moyen annuel en VIE (ETP)



ANNEXE

CLASSIFICATION DES MÉTIERS REPÈRES

FORCE DE VENTE

- **Chargé d'accueil et de services à la clientèle**
Chargé d'accueil, hôte d'accueil, guichetier, chargé de service clientèle, chargé de renfort commercial, assistant commercial, téléopérateur...
- **Chargé de clientèle particuliers**
Conseiller clientèle particuliers, conseiller assurance, chargé de développement clientèle particuliers, téléconseiller...
- **Chargé de clientèle professionnels**
Conseiller clientèle professionnels, chargé d'affaires professionnels, conseiller de clientèle professions indépendantes, chargé de clientèle professions libérales, chargé de clientèle particuliers-professionnels...
- **Chargé de clientèle entreprises**
Chargé d'affaires entreprises, chargé de relations commerce international, responsable clientèle entreprises, chargé de clientèle PME-PMI, chargé de clientèle grandes entreprises, technico-commercial entreprises, conseiller clientèle Institutionnel/Associations, chargé de développement clientèle entreprises...
- **Conseiller en patrimoine**
Conseiller en gestion ou développement de patrimoine, conseiller en gestion de fortune, gérant de portefeuille sous mandat, conseiller clientèle privée, conseiller de patrimoine financier...
- **Responsable/animateur d'une unité commerciale (Banque de détail)**
Responsable d'agence, directeur d'agence, directeur d'agence particuliers professionnels, directeurs centre d'affaires, responsable d'agence entreprises, responsable de groupes d'agences, responsable point de vente, responsable d'une équipe de téléconseillers, responsable de plateforme téléphonique, responsable d'implantation à l'étranger...
- **Concepteur et conseiller en opérations et produits financiers**
Monteur négociateur d'opérations financières, analyste industriel, ingénieur conseil, ingénieur financier, chargé d'affaires produits financiers, chargé d'affaires fusion-acquisition, ingénieur d'affaires, négociateur crédits export, ingénieur recherche marchés financiers, chargé d'affaires financements spécialisés, responsable de zone géographique...
- **Opérateur de marché**
Vendeur produits de marché (*sales*), négociateur produits de marché (*trader*), originateur, opérateur transactions marché, responsable de tables de marchés (*responsables desk*), arbitragiste...

MÉTIERES DES TRAITEMENTS

- **Gestionnaire de back office**
Opérateur de traitements bancaires, technicien de *back-office*, gestionnaire flux, chargé de service après-vente, chargé de recouvrement ou de précontentieux...
- **Spécialiste des opérations bancaires**
Gestionnaire de *back-office* international, gestionnaire de *back-office* marchés, gestionnaire de *back-office* grandes entreprises, gestionnaire de middle-office (Siège ou Réseau), gestionnaire de trésorerie, expert des opérations bancaires...
- **Responsable/animateur d'unité ou d'activité de traitements bancaires**
Responsable de *back-office*, animateur d'équipe de *back-office*, responsable de *back-office* international, responsable de *back-office* marchés, responsable de *back-office* grandes entreprises, responsable de middle-office, animateur service après-vente, responsable recouvrement ou précontentieux...
- **Informaticien**
Technicien d'études informatiques, analyste programmeur, développeur applicatifs, développeur système d'information, analyste exploitation, technicien système d'information, homologateur, webmaster, technicien support informatique, chargé de sécurité informatique, ingénieur/spécialiste système d'information, administrateur système d'information, chargé de qualité/méthode...
- **Responsable informatique/organisation/qualité**
Chef de projet, responsable études et développement, responsable maîtrise d'ouvrage, organisateur, responsable technique/production, responsable de domaines, responsables relations clients S.I., responsable bureautique, responsable support informatique, responsable sécurité informatique, responsable exploitation, responsable organisation, responsable qualité/méthode...

FONCTIONS SUPPORT

- **Contrôleur périodique/permanent**
Chargé du contrôle périodique (auditeur, inspecteur), auditeur interne (domaines non financiers), chargé du contrôle permanent (contrôleur), chargé de la sécurité financière, responsable du contrôle périodique, responsable du contrôle permanent, responsable de la sécurité financière (blanchiment, fraude fiscale...), déontologue, chargé de la conformité, responsable de la conformité et/ou du contrôle interne...
- **Analyste risques**
Analyste risques de crédits, analyste risques de marché, analyste risques pays, technicien risque crédits (rédacteur), responsable crédit, responsable des risques, gestionnaire risques opérationnels, analyste portefeuilles, analyste « scoring » crédits...
- **Juriste, fiscaliste**
Conseiller fiscal/fiscaliste, juriste (droit bancaire, droit international, droit social, droit des affaires, activités financières...) chargé d'études juridiques, responsable juridique/fiscal...

- **Technicien ressources humaines**
Gestionnaire paye/administration du personnel, gestionnaire formation, assistant ressources humaines, infirmier...
- **Spécialiste/responsable ressources humaines**
Conseiller recrutement, gestionnaire ressources humaines, responsable gestion de l'emploi, responsable ressources humaines, conseiller relations écoles, responsable rémunération, gestionnaire relations sociales, responsable relations sociales, animateur formation, concepteur de formation, responsable formation, responsable développement ressources humaines, responsable paye/administration du personnel, médecin, assistant social, responsable service social...
- **Gestionnaire administratif/Secrétaire**
Secrétaire/assistant, secrétaire de direction/assistant de direction, assistant technique, chargé de gestion administrative ...
- **Gestionnaire marketing / communication**
Assistant développement commercial, gestionnaire base de données, chargé de promotion des ventes, animateur de marché.
- **Spécialiste/responsable marketing/communication**
Chargé d'études marketing, chef de produit, responsable de produits, responsable de marché, responsable marketing, chargé de communication interne/externe, responsable communication, responsable animation de marché...
- **Contrôleur de gestion**
Assistant contrôle de gestion, contrôleur de gestion, contrôleur budgétaire, responsable contrôle de gestion...
- **Technicien comptabilité/finances**
Assistant comptabilité/finances, chargé de comptabilité, chargé de traitements comptables, aide-comptable...
- **Spécialiste/responsable comptabilité/finances**
Chargé d'études comptabilité/finances, analyste comptabilité/finances , contrôleur comptabilité/finances , responsable comptabilité/finances, responsable financier, ...
- **Technicien logistique/Immobilier**
Technicien maintenance, technicien d'exploitation (y compris téléphonie), gestionnaire logistique (y compris gestionnaire parc automobile), technicien services généraux, assistant achat, gestionnaire immobilier, chauffeur, pompier, chargé de sécurité...
- **Responsable/animateur d'unité ou expert logistique**
Responsable immobilier de l'entreprise, chef de projet immobilier, expert travaux immobilier, conducteur de travaux, responsable des travaux, responsable sécurité, acheteur (y compris achats informatiques), responsable des services généraux, responsable des achats, responsable de la logistique...

